

4. Accorder la priorité à la sécurité dans le secteur pétrolier et gazier

Trop souvent, dans le secteur pétrolier et gazier, le profit et la production passent avant la sécurité des travailleuses et travailleurs.

Les travailleurs sont les experts du milieu de travail et ils sont les premiers à risque. Les travailleurs de l'industrie pétrolière en mer travaillent dans l'un des environnements les plus durs au monde. Nous pouvons et devons faire davantage pour assurer la sécurité de leur lieu de travail.



Unifor demande au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador d'établir un plan de santé et de sécurité plus proactif pour le secteur pétrolier et gazier qui commence par la création d'un nouvel organisme de réglementation autonome.

La sécurité au travail d'abord.

SPATA-Unifor a compilé son propre questionnaire pour les partis politiques. Il aborde des questions touchant le secteur de la pêche et des droits des travailleurs. Pour plus d'informations, consultez-les sur Facebook: facebook.com/FFAWunifor

Pour de plus amples renseignements sur cette campagne et des liens vers d'autres ressources, y compris notre questionnaire à l'intention des chefs des partis provinciaux, consultez le site unifor.org/TNLvote

Allez voter le jeudi 16 mai.



Terre-Neuve-et-Labrador *Vote*



unifor.org/TNLvote



Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au pays et représente près de 20 000 travailleuses et travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador dans les secteurs des pêches, de la foresterie, du pétrole et du gaz, des télécommunications, de la vente au détail, du transport aérien, de la fabrication, de la transformation alimentaire et de l'hôtellerie.

À l'occasion de cette élection provinciale, Unifor a présenté un plan visant à améliorer les droits des travailleurs en milieu de travail et à la table de négociation. Consultez nos revendications auprès des partis politiques. Demandez à vos candidats quelle est leur position, et n'oubliez pas d'aller voter.

L'élection a lieu le jeudi 16 mai.

1. Rendre le travail payant

Terre-Neuve-et-Labrador a l'un des salaires minimums les plus bas au pays. Il a déjà été l'un des plus élevés, mais nous n'avons pas réussi à suivre le rythme des améliorations partout au pays. Quelque 70 000 travailleuses et travailleurs de la province, surtout des femmes, gagnent moins de 15 \$ l'heure.

Unifor avec d'autres syndicats et organisations de justice sociale réclame un salaire minimum de 15 \$. Tout le monde a droit à un salaire décent. **Il est temps de rendre le travail payant pour tous.**



2. Améliorer les conditions de travail

Terre-Neuve-et-Labrador a les pires droits de vacances au Canada, une rémunération inéquitable pour les heures supplémentaires, aucun congé de maladie pour les travailleurs non syndiqués et aucune obligation pour les employeurs d'établir des horaires de travail.

Les règles de base en milieu de travail doivent être modernisées. Tous les travailleurs méritent de meilleures conditions de travail et de meilleurs avantages sociaux.

Il est temps d'améliorer les conditions de travail pour tous.

3. Renforcer les droits à la négociation collective

Le récent lock-out de deux ans des travailleuses et travailleurs syndiqués de D.J. Composites à Gander a mis en évidence de graves faiblesses dans les lois régissant les droits de négociation collective. Les employeurs peuvent utiliser des tactiques de négociation illégales et faire face à peu ou pas de conséquences. Ils peuvent mettre les travailleurs syndiqués en lock-out et recourir à des remplaçants pour tenter de démanteler les syndicats. Les employeurs ont également recours à des tactiques comme l'appel d'offres en série et la sous-traitance pour contourner les droits syndicaux et supprimer les salaires. Les travailleurs sont forcés de se syndiquer à maintes reprises et de poser à nouveau leur candidature pour leur propre emploi, souvent à un taux de rémunération inférieur.

Le droit d'appartenir à un syndicat et le droit à une négociation collective

libre et équitable sont garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, mais nous avons besoin de lois et de règlements provinciaux plus rigoureux pour soutenir ces droits pour tous. **Renforcer les droits à la négociation collective pour tous les travailleurs.**

